



[REDACTED]
[REDACTED] et
[REDACTED]
[REDACTED]

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

28.091/V/PD
[REDACTED]

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Ainsi qu'elle l'avait annoncé dans sa lettre du 12 mai 1998, la Commission permanente de Contrôle linguistique (CPCL) a effectué une enquête auprès de Belgacom à Saint-Vith.

Cette enquête procède de la poursuite de l'évaluation de la situation des services fournis par Belgacom aux germanophones, dans la langue de ces derniers. En la matière, il est renvoyé à l'avis n° 27.070 du 21 mars 1996, dont copie en annexe.

L'enquête a notamment fait ressortir que:

- une restructuration des différents services de Belgacom situés en région de langue allemande est prévue;
- les relations avec le service social ont encore toujours lieu exclusivement en français;
- les dépliants, prospectus et modes d'emploi des services ou appareils de Belgacom ne sont pas toujours disponibles en allemand, alors qu'ils le sont généralement en français, en néerlandais et en anglais;

La CPCL constate tout d'abord que, conformément aux dispositions des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées par arrêté royal du 18 juillet 1966 (LLC), Belgacom, entreprise publique autonome, doit être organisé de manière telle que les germanophones puissent toujours être servis dans leur langue, également quand Belgacom, pour remplir ses missions de service public, fait appel à des collaborateurs privés.

La CPCL vous invite dès lors à lui faire savoir:

- de quelle manière les différentes divisions "Residential", "Business" et "Corporate", "Network operations", "General services", etc., sont organisées dans le cadre de la restructuration en cours et eu égard aux rapports avec les germanophones?
- quid des services techniques "Installation et Entretien" des divisions "Residential", "Business" et "Corporate"?

Copie de la présente est notifiée à monsieur J. Goossens, administrateur délégué de Belgacom et au commissaire du gouvernement auprès de Belgacom.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,

A thick black horizontal bar used to redact the signature of the president.